

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-507181
CA

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e) 22138		
Matricole : 12653 Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : NANSOUR Amal		
Date de naissance : 26/02/1988		
Adresse : Tunisie California Tm Yacout 2 App 3		
Tél. : 0655358164 Total des frais engagés : 210,60 Dhs		

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin : <i>Dr M. EL MORCHID Radio Oncologue Hôp. 091058651 Centre Al Rida Casablanca</i>		
Date de consultation : 26/12/2019		
Nom et prénom du malade : EL Ousdi Imane Age: 32		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : Carcinose mammaire		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : **Casablanca** Signature de l'adhérent(e) : **WIA**
Le : **20/02/2020**

WIA
RAM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.12.19	CE		Just	INP : 0931058610 Dr M EL MORCHID Radio-Oncologue Centre Al Kindy Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire MEDICALS MANDAT 620, boulevard AL KHAYR Té. 0522 653225	26.12.19 B 143	PTT	212,60

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PERSONNALISEE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE
 RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOOTHERAPIE METABOLIQUE
 CURIOTHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجه بالصور - مجل الألكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
 العلاج الإشعاعي البالطي و الفياصن - الإشعاعي التوسي - العلاج الكيميائي البالطي - الاستشفاء

26.12.19
 CASABLANCA, LE

Mme/Mr:

El ouali Imane

- NFS + PLAQUETTES
- UREE + CREATINEMIE
- GLYCEMIE
- TRANSAMINASES (TGO + TGP)
- YGT + PHOSPHATASES ALCALINES
-
-
-
-
-
-

*LABORATOIRE ANALYTIQUE
 MEDICALES MANDAT
 679, boulevard Al Qods 20460 Casablanca
 Tel.: 0522 52 00 00 - Fax: 0522 52 00 01*

Dr M. EL MORCHIB
 RDV, Dr M. EL MORCHIB
 Radio - Oncologue
 N°: 091058651
 à
 Centre Al Kindy Casablanca
 AVEC LES RESULTATS DES ANALYSES



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 26 décembre 2019

Madame EL OUALI IMANE

FACTURE N° 114675

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	Total : B 140

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 212,60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Douze Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard AL Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BNCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 26/12/19

Prélèvement effectué à 11:05

Edition du : 26/12/19

Madame EL OUALI IMANE

Réf. : 19L1570

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Femme Adulte)	

05/12/19

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	3,58 * M/mm ³	4,2 - 5,2	3,91
Hémoglobine -----:	10,7 * g/100 ml	12 - 16	11,1
Hématocrite -----:	32 * %	35 - 45	34
- V.G.M. -----:	89 μ ³	85 - 95	
- T.C.M.H. -----:	30 pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33 g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	3 450 * /mm ³	4000 - 10000	3340
<u>Formule leucocytaire</u>			
Polynucléaires Neutrophiles -----:	46,4 * %	50 - 70	
Soit :	1 601 /mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	2,6 %	1 - 3	
Soit :	90 /mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,6 %	< 1	
Soit :	21 /mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	39,7 %	20 - 40	
Soit :	1 370 /mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	10,7 %	1 - 14	
Soit :	369 /mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----: 381 000 /mm³ 150000 - 400000



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 26/12/19

Prélèvement effectué à 11:05

Edition du : 26/12/19

Madame EL OUALI IMANE

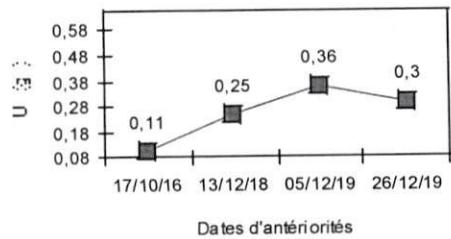
Réf. : 19L1570

Compte Rendu d'Analyses

B I O C H I M I E S A N G U I N E

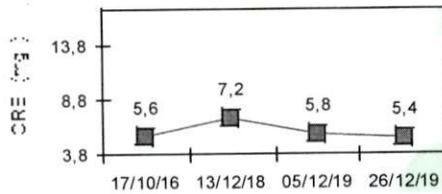
(Cobas Roche C-311)

		Normales	Antériorités
Urée -----:	0,30 g/l Soit : 5 mmol/l	0,15 - 0,5 2,5 - 8,34	0,36 6



Dates d'antériorités

		Normales	Antériorités
Créatininé ----- :	5,4 * mg/l Soit : 48 µmol/l	6 - 13 53 - 115	5,8 51



Dates d'antériorités

**LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA**
 679 boulevard Al Qods 20460 Casablanca
 Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 22 41